

Compte rendu du conseil d'administration du 15 mars 2024 de Nantes Université

Compte-rendu par les élu·es de la liste « Ensemble pour le service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche » : nous mentionnons uniquement les points qui nous semblent les plus importants. Pour plus de précisions : contactez-nous !

I. Informations générales

Le CA s'ouvre avec une intervention des personnels de la BU : elles et ils sont mobilisés depuis plusieurs mois, cette mobilisation est liée au point 8 de l'ordre du jour. Ce projet d'élargissement de l'ouverture des BU rencontre l'adhésion des personnels qui sont au service des publics. Aujourd'hui, les membres du CA votent sur la revalorisation de la prime, mais pas sur les conditions de travail. Les personnels de BU soulignent qu'ils sont favorables à l'augmentation de la prime.

La présidente présente trois nouvelles élues étudiantes, dont

- Mériadec LECUTIEZ, InterAsso, 3^e année de pharmacie
- Zazen LAB, Solidaires étudiantes, 3^e année Beaux-arts

La présidente s'inquiète du décret 21 février dernier, qui comprend des annulations de crédits pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). Ce décret suscite la stupéfaction et l'inquiétude. Il est en contradiction avec le discours du président de la République d'il y a moins de 3 mois. Il porte des choix inquiétants pour la recherche et la formation, mais aussi pour la vie étudiante. Les choix politiques faits à l'occasion de ce décret viennent questionner voire hypothéquer l'avenir du pays. En effet, les secteurs les plus touchés par les annulations de crédits sont l'écologie et l'ESR.

Ensemble propose de voter une motion sur ce point, à réfléchir pour le prochain CA.

2. Comptes 2023 certifiés :

compte financier,

comptes consolidés et affectation du résultat 2023

D. Averty présente les comptes 2023, puis les commissaires aux comptes interviendront.

Les recettes 2023 s'élèvent à 407,7 M€, en augmentation nette. Le taux de réalisation des recettes est bon.

Du côté des recettes :

La subvention pour charge de service public (SPCS) est de 280,6 M€ sur 2023, ces ressources ne peuvent pas être reportées.

Son poids est en baisse dans les recettes de NU : la SCPC ne pèse plus que 78 % de nos ressources, car il y a une augmentation des ressources propres.

Nous notons 10,5 M€ de différences entre les notifications qui n'ont pas pu être prises en compte dans le Budget rectificatif (BR). Les dernières notifications ayant été faites pendant le CA du 15 décembre.

L'État a « fait un effort » : versement de +1,2 M€ en soutien exceptionnel. Il faut essayer que cette ressource soit pérenne.

Ensemble intervient pour contester cette méthode du MESR, qui nous maintient en insécurité toute l'année pour finalement accorder des fonds supplémentaires en toute fin d'année (mi-décembre !). C'est insupportable. Cela semble fait exprès.

Réponse : la présidence a fait la remarque au Rectorat, avec en plus une inquiétude par rapport aux baisses des budgets dénoncés en introduction (annulations de crédits). L'université a peur que l'état ne nous accompagne plus.

Les dépenses 2023 s'élèvent à 398 M€. Le taux de réalisation est de 95 %, ce qui est jugé satisfaisant.

La masse salariale comprend une hausse de 30 équivalents temps plein (ETP).

3 300 emplois (+23 ETP) sont sous plafond état. La hausse des emplois est une bonne nouvelle, mais cela correspond toujours à une baisse du nombre de titulaires.

Concernant le budget, les subventions sont en hausse de 12 M€, si on inclut le COMP (Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens).

Mais quid des 3,1 M€ de COMP 2023, qui ne seront pas dans le budget 2024 ? En effet, ce montant est dans les ressources 2023, alors que les dépenses qui correspondent seront en 2024.

Le Fonds de roulement augmente de 3 M d'euros... On note un décalage important entre les fonds reçus en 2023 alors que la dépense sera en 2024.

Finalement, le résultat est nettement positif, grâce :

- à l'accompagnement de l'état ;
- À la prise en charge des mesures salariales ;
- À la hausse moins forte que prévu du coût de l'énergie.

Ce résultat est à analyser avec une grande prudence ; en effet, 3,1 M€ pour le COMP ont été versés en 2023, mais seront dépensés en 2024. Sans cela, le résultat 2023 serait négatif de 700 K euros.

La présidente souligne que les modalités très tardives de notification ne sont pas très respectueuses de l'établissement. Celui-ci a besoin de plus de prévisibilité. Le résultat positif pour 2023 est bien un leurre.

H. Branchereau, agent comptable de NU, complète la présentation. Celle-ci correspond à 2 mois 1/2 de travail pour les collègues. Nantes Université continue à progresser et a passé la barre symbolique de 400 M€, ce qui place NU entre la 10^e et la 13^e place des universités.

Une grande part du budget est sur des contrats pluriannuels avec d'importants décalages entre les recettes et les dépenses qui rendent difficile de juger notre santé financière.

Il souligne un indicateur important : nous sommes dans la zone basse des fonds de roulement, qui a été amélioré seulement de 2 jours.

Ensemble intervient pour indiquer la satisfaction d'avoir des comptes en amélioration franche. Nous sommes d'accord sur cette imprévisibilité de la situation financière, qui est difficile à vivre et qui met les services en tension.

Cette évolution des notifications rend la situation compliquée. Si nous n'avons pas les explications détaillées, nous ne pourrions pas comprendre la situation. En effet, on vote un budget initial puis des BR en déficit et un compte de résultat en excédent... On a l'air de ne pas savoir faire un budget, et de crier inutilement au loup, alors que ce n'est pas si mal.

À propos des postes de BIATSS, comme cela a été déjà signalé dans les autres instances, nous craignons que cela ne confirme ce qui a été dit sur le fait que le MESR sait ce qu'il fait. Nous voyons bien la volonté de l'état de faire baisser les effectifs de fonctionnaires (ceux qui sont moins visibles que les enseignants et EC pour

faire fonctionner l'établissement). 40 % des BIATSS sont contractuels avec une incidence pour toustes, des salaires faibles et de mauvaises conditions de travail, une difficulté d'organiser le travail avec des équipes instables.

Les élu-es étudiant-es soulignent que l'établissement est en difficulté. Les difficultés de travail des BIATSS ont déjà des incidences très fortes sur le service public rendu aux étudiants, comme on le voit avec les difficultés dans le pôle Humanités.

Ensemble souligne la difficulté à voir, dans les documents présentés, la part entre enseignement et recherche. Dommage que nos missions recherche ne soient pas plus visibles. Nous soulignons également que l'exercice est de plus en plus difficile : on reçoit des ressources annuelles, puis des ajouts...

Ensemble souligne que la diminution 2024 des budgets ANR va avoir une incidence nette. Cela nous renforce dans l'idée qu'il faut avoir des budgets structurels pour nos missions de service public s. Les financements sur projets doivent être en plus.

Les commissaires aux comptes présentent ensuite leur rapport sur les comptes annuels et consolidés. Les comptes sont certifiés, avec une observation sur le traitement comptable de l'Isite pour lequel le MESR n'a pas donné d'instructions aux établissements.

Vote : unanimité POUR sauf 1 ABSTENTION

3. Directeur ou directrice du pôle HUMANITÉS

Michel Catala présente sa candidature. Celle-ci a reçu, hier, 19 votes favorables sur les 30 voix du conseil de pôle.

Michel Catala présente son parcours. Il souligne que les objectifs doivent être efficaces. Il faut renforcer le pôle Humanité dans NU. L'année a été difficile, avec une administration en difficulté et en souffrance.

Il va falloir avoir une rentrée apaisée et réformer le fonctionnement des services, alors que l'organisation a changé.

Le pôle est pertinent pour le travail en commun, mais il est aussi une faiblesse si les services mutualisés ne fonctionnent pas. Il faut encore convaincre de l'utilité des pôles et avoir des priorités politiques. Par exemple, il faut relancer la vie étudiante.

Il ne faut pas alourdir trop, car il y a un moment où on ne peut plus faire les choses. Il faut alors lancer une alerte.

Le représentant de l'Union pirate intervient pour indiquer que, sur la vie étudiante, l'Union pirate est force de proposition et souhaite travailler avec le directeur. L'Union pirate soutient la candidature de M. Catala.

Réponse de M. Catala : il faut avoir une réflexion collective sur les maquettes pour compléter ce qui existe. Celles-ci ont vocation à développer pluridisciplinarité avec la sociologie, par exemple.

Il faudra travailler avec la CVE.

NUD demande quel est l'objectif pour l'administration.

M. Catala répond que les difficultés existaient depuis longtemps. Il constate qu'il manque de pilotage administratif pour pouvoir anticiper. Il faut réfléchir à une réorganisation qui s'adapte aux besoins d'aujourd'hui.

Il y a un audit en cours sur le fonctionnement de la scolarité ; cela vise à améliorer ce fonctionnement. Les personnels souffrent aussi, il faut les accompagner. À la rentrée dernière, rien n'a été anticipé ni préparé.

Ensemble : nous rappelons notre opposition à la structuration en pôles ainsi qu'au fait que la présidente nomme le directeur de pôle (extrait des statuts : la présidente « nomme les directeurs de pôle, sur lesquels il a autorité, sur proposition du conseil de pôle et après avis du conseil d'administration »). Nous sommes au contraire favorables à l'élection par les personnels et étudiant-es. Cela a un effet sur celles et ceux que le directeur ou la directrice représente : les personnels et étudiant-es s'ils élisent la direction, la présidente si c'est elle qui nomme.

Nous avons échangé avec les personnels du pôle et avec les collègues élu-es au titre d'Ensemble dans le conseil de pôle, cela va nous permettre d'exprimer notre vote.

Les défis sont nombreux au sein des UFR que comporte le pôle, si on en croit les alertes faites par les personnels, alertes qui trouvent leur écho dans les difficultés de fonctionnement que M. Catala a soulevées. Il est crucial de prendre en compte l'avis expert des personnels de toutes les catégories sur leur métier. Les difficultés sont souvent aussi des difficultés structurelles.

Une remarque sur le renouvellement de l'offre de formation : ce qui revient vraiment très souvent, et qui risque de revenir à brève échéance, c'est la question de la formation des futur-es enseignant-es. Le pôle humanités est particulièrement concerné, de même que le pôle sciences. Nous rappelons que nous alertons particulièrement sur la nécessité d'éviter le risque de concurrence et de confrontation entre l'inspé et les UFR, risque qui est tendu par la réforme telle qu'elle est annoncée par le ministère de l'Éducation nationale. Il est hors de question de ne pas travailler ensemble sur ces changements.

M. Catala est d'accord sur le fait qu'il faut écouter les personnels pour tenir compte de leur point de vue.

Sur la formation des enseignant-es, les réformes sont nombreuses, et il faut continuer à faire fonctionner ces formations en collaboration.

Le vote a lieu à bulletin secret. Deux avis sont possibles : pour la candidature/ou blanc (pas d'avis contre).

vote : 28 POUR, 3 BLANCS, 2 NULS

La nomination interviendra dès aujourd'hui.

4. Mission démocratie universitaire : fonctionnement des instances

Le point est présenté par Arnaud Leclerc. Volonté de « parlementariser » le fonctionnement des instances.

Proposition de constituer un groupe de travail par instance, avec des élu-es volontaires. Le statut de l'élu et la rénovation des instances devraient être finalisés fin 2024/début 2025.

Ensemble intervient pour rappeler notre étonnement concernant la totalité des élues et élus dans NU : 1 000 élu-es ! En comptant tous les conseils, y compris dans les composantes, mais sans compter les laboratoires. Comment peut-on faire vivre un établissement avec autant de représentant-es ?

À quoi on sert ? À savoir, à comprendre et à expliquer.

Pourquoi les personnalités extérieures ne seraient pas dans les GT ?

On prend le temps de travailler pour les conseils, mais nous n'avons pas de statut pour trouver ce temps.

Par ailleurs, les points examinés au CA concernent très très rarement l'établissement expérimental et presque toujours l'ex-université : cela complique fortement l'implication des élu-es qui ne sont pas dans ce périmètre (chercheur-es CNRS, personnels des établissements composantes).

Réponse : le statut de l'él.u.e est en cours de construction. Il y a un double niveau de décision entre les établissements et c'est la richesse de la NU.

L'Union pirate est d'accord avec la méthode. Mais il voudrait avoir le statut de l'él.u avant la fin de son mandat.

Les étudiants ont des temps très contraints et des difficultés à avoir des autorisations d'absence. C'est très difficile de travailler dans les conseils et groupes de travail.

Solidaires étudiantes demande la mise en place d'heures d'absence pour les étudiant-es élu-es.

5. Création de l'association « L'initiative »

Ce point a été présenté au dernier CA.

Ensemble interroge sur des points qui semblent peu clairs : qui est adhérent/membre ?

Réponse : pour les décisions, seuls les présidents votent. On parle de personnes, mais cela veut aussi dire personne morale.

Pour être président de l'association, il faut être président en exercice.

Les élu-es étudiant-es soulignent que le montant de l'adhésion est important (20 k€), à quoi sera-t-elle utilisée ?

Réponse : ces montants financeront des actions communes.

Vote : 26 POUR, 4 ABSTENTIONS (Ensemble), 3 CONTRE (dont Ensemble)

6. Plan de prévention et d'action contre les violences sexuelles et sexistes (VSS)

Le plan d'action est à l'échelle de Nantes université et de chacun de ses membres. Le directoire a acté le fait qu'il faudra un budget pour soutenir ce plan.

En termes de formation : il existe à l'IMT un mooc « Stop VSS ». Tous les services doivent être sensibilisés.

L'enquête qui a été réalisée l'an dernier a soulevé des points étonnants, notamment le fait que 5 personnes sur 10 ne déclarant aucun genre sont victimes. Autre point surprenant, le grand nombre de personnes se déclarant sans genre.

Étudiants : pourquoi ne pas renouveler l'enquête VSS tous les ans ?

Réponse : c'est lourd de le faire trop souvent et en questionnant trop souvent les étudiants, nous courons le risque qu'ils ne répondent plus suffisamment.

Il faut renforcer la cellule d'écoute et aussi le service juridique pour que les suites juridiques puissent être mises en place après les signalements. Une juriste a été recrutée à cette fin.

Le recours à la cellule peut être fait de manière anonyme (en cas de crainte de représailles, par exemple).

Élu es interasso demande si les élu-es étudiant-es seront sollicité-es pour ce plan et posent la question des moyens. Réponse : les élu-es seront effectivement sollicité-es. Sur les moyens, il est encore difficile de chiffrer les besoins.

Solidaires étudiantes : on parle de tolérance zéro, alors que nous avons des exemples qui montrent que ce n'est pas encore assez le cas.

Réponse : c'est bien la tolérance zéro qui est appliquée. Mais l'établissement doit avoir connaissance des cas existants pour les étudier.

Ensemble soutient ce plan et insiste sur le besoin de formation de toutes pour détecter les cas le plus vite possible et savoir comment réagir. La vigilance collective est un point très important pour lutter contre les VSS. Penser à des formations obligatoires ? pour les étudiants et les personnels.

Vote à l'unanimité POUR

7. Élargissement des horaires

des bibliothèques universitaires et revalorisation de la prime « samedi après-midi »

Présentation par Emmanuelle Bousquet et Dominique Averty.

Place centrale des BU dans le service public pour la réussite des étudiants et la réduction des inégalités sociales. Large consensus pour les usagers et les personnels.

La revalorisation est le seul point qui est de la compétence du CA : la prime.

Intervention d'Ensemble :

ENFIN !!!

ENFIN cette prime des samedis après-midi va être revalorisée !! Nous votons évidemment POUR.

Cette prime est mise en place depuis 2018 et l'ouverture des samedis après-midi à la BU Santé avec des personnels : 20 € net de l'heure pour 4 h 15 de travail soit 85 € net/après-midi travaillé.

Cette prime est enfin revalorisée en 2024, c'est très bien, il était temps : de 25 % qui fait qu'une demi-journée travaillée le samedi après-midi est valorisée à environ 100 €.

L'intérêt pour cette prime prouve bien que les salaires sont désespérément trop bas.

À propos de l'extension des horaires à une ouverture des samedis après-midi à la BU LSHS :

Nous ne comprenons pas bien que la revalorisation n'**ait** pas été votée en CA plus tôt, puisqu'en CA les conditions de récupération des heures faites le samedi ne sont pas votées.

Nous nous étonnons que les conditions dans lesquelles ces ouvertures vont se faire soient détaillées dans l'exposé des motifs, l'organisation du travail doit être vue en CSA et non en CA.

Consultés cette semaine par les représentants du personnel, les personnels de la BU ont toujours les mêmes demandes pour travailler le samedi toute la journée en BU santé et BU LSHS dans de bonnes conditions de compensations (80 réponses complètes le 13 mars :

66 % considèrent que les conditions proposées ne sont plus satisfaisantes [elles l'étaient largement en 2018, mais nous avons constaté comment ce travail le samedi pèse sur les collègues volontaires ou désignés].

76 % souhaitent une récupération identique pour le matin et l'après-midi : x 1,5 étant considéré comme satisfaisant pour 64 % [une avancée vers la position de l'administration].

72 % souhaitent avoir le choix avec la prime aussi le matin : c'est une possibilité facile à mettre en œuvre.

Ces demandes ne sont pas extravagantes [rappelons que plus de 50 % des personnels sont favorables au travail le samedi toute la journée pour développer le service aux usagers].

Depuis le 20 janvier, un mouvement social en réponse à ce refus de donner suite aux revendications des personnels de la BU pour les ouvertures de samedis complets dans une deuxième BU, fait que les BU n'ont quasiment pas ouvert le samedi durant ces 9 semaines, ce sont **près de 130 heures d'ouverture perdues** pour les usagers, des difficultés pour les moniteurs qui doivent répartir différemment leurs heures.

Les personnels consultés souhaitent aussi que les négociations continuent en étudiant au plus près la mise en place pratique : choix de la BU, organisation des plannings, implication des moniteurs... C'est du travail interne dans un dialogue social qui fonctionne très bien à la BU avec Yann Marchand, ce sera un point à étudier par le CSA en détail dans les semaines à venir et correspond à l'avis 2 voté au CSA du 15 février.

Les élu-es étudiant-es Interasso sont favorables à l'ouverture des BU le samedi après-midi, mais réclament une augmentation de la rémunération des tuteurs et tutrices.

Réponse : cette rémunération est réglementaire.

Solidaires étudiants soutient le mouvement des bibliothécaires.

Union pirate soutient les demandes des personnels et est attentif à la vie des personnels et de leur condition de vie.

Vote POUR à l'unanimité

8. Dossier d'expertise de la réhabilitation énergétique de la BU de Lettres

Ensemble regrette que les travaux n'aient pas pu être faits avec le réaménagement qui vient d'être inauguré et surtout que nous n'ayons pas les moyens de tout faire. Nous soutenons ce projet qui améliorera le confort des usagers et personnels. Cela permettra aussi des économies sur les dépenses de fluides.

Vote POUR à l'unanimité

9. Questions diverses

- I. Problèmes de transmissions des mails des administrateur.trices aux personnels des établissements composantes.

Il s'agissait d'une erreur liée à des absences. La procédure n'a pas changé, Centrale sera plus attentive à la diffusion des messages.

2) Solidaires étudiants

- souhaite alerter le Conseil d'administration de Nantes Université sur la situation sur le campus Science avec la société de nettoyage Arc En Ciel.
Des conditions de travail des travailleurs et travailleuses sont très dégradées depuis la reprise du lot par Arc-En-Ciel. Les agent-es ont notamment subi des retards de paiement des salaires de plus de deux semaines en décembre et janvier, salaires qui n'ont été payés qu'à la suite d'une grève le 18 janvier puis le 14 février dernier. Les agent-es se plaignent également de jours de congés non payés, de pressions du management et de contrôles répétés les empêchant d'effectuer leur travail dans de bonnes conditions.
- souligne par ailleurs qu'Arc-en-ciel est une entreprise voyou qui s'est rendue coupable de maltraitance dans plusieurs autres universités (Sorbonne Université, Paris I, Avignon) et a déjà fait l'objet de condamnations pour ses pratiques.
- demande à l'Université de dénoncer le contrat avec cette société et de réviser les critères d'attribution de marché pour pénaliser les entreprises maltraitantes et valoriser de bonnes conditions de travail, en accord avec le label HSR4R qu'elle revendique.
- Par ailleurs, exprime son désaccord envers la pratique de sous-traitance à l'université, qui s'accompagne systématiquement de conditions de travail très dégradées et d'une prime au moins-disant social.

Réponse : Cette société a le marché pour deux lots pour cette société : Fleuraye et Lombarderie. Les critères de l'appel d'offre ont été très précis y compris sur l'insertion professionnelle.

On a constaté aussi dans l'établissement des manquements. Une mise en demeure a été faite par NU. Manques constatés : manque de personnels d'encadrement, de formation, de versement des salaires. La réponse est en cours de relecture.

Ensemble fait part de conditions beaucoup moins faciles qu'avec le prestataire précédent, par exemple sur les protections. Des situations où la personne est seule, sans encadrement présent. Il y a un faisceau de présomption de manquements de cette entreprise.

Réponse : la question de l'encadrement a été fortement soulevée dans le courrier de mise en demeure. La réponse a été que l'entreprise a connu des difficultés de recrutement, mais y travaille.

Ensemble demande un suivi de cette question.